



Etrezomp

Conseillers référents langue bretonne

Liaison N°1

Mai 2013

La charte « Ya d'ar Brezhoneg » à Lokmaria-Kaer



Pour la commune de Lokmaria-Kaer l'engagement dans la Charte est venu d'une initiative personnelle lors de la mise en place de la nouvelle équipe municipale en 2008. Dans notre programme nous avons insisté sur l'identité bretonne de notre commune. Ce qui a facilité l'acceptation d'aller vers cette charte.

Par contre il faut que ce projet soit porté, sinon par le maire, au moins par l'adjoint à la culture. L'engagement doit être suivi de près et demande une vigilance régulière quant au respect des actions choisies. En plus de l'adhésion du conseil municipal il faut avoir également l'adhésion du personnel communal (technique et

administratif) car ce sont eux, qui dans nos petites communes seront aussi vigilants à cet engagement. Puis, au fur et à mesure de l'avancement dans les actions, il est important d'inscrire dans le temps des actions qui perdureront au-delà des personnes et des mandats électoraux.

Au niveau des premières actions à retenir, elles peuvent être très simples (pour obtenir le premier niveau) :

- Mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune (s'il s'agit d'une départementale, c'est le conseil général qui paie) ;
- Cartes de visite bilingues pour les élus en faisant la demande (à Lokmaria-Kaer : le maire et les adjoints) ;
- Editorial bilingue dans le bulletin municipal (traduction assurée par l'Office Public de la Langue bretonne) ;
- Mise en place d'une signalétique directionnelle bilingue sur le périmètre de la commune (nous avons précisé à l'Office que nous le ferions au rythme des changements des panneaux usagés ou nouveaux) ;
- Installer des plaques de rues bilingues lors du renouvellement de plaques ou à l'occasion de création de voies nouvelles.



Coût de ce premier niveau : 600€. C'est le coût de la signature du contrat de mission avec l'Office (c'est aussi une action supplémentaire) ; les plaques signalétiques directionnelles et les plaques de rues bilingues ont un surcoût mais relativement minime et il s'inscrit dans le temps.

Le deuxième niveau peut s'obtenir avec des actions très simples et peu coûteuses en emportant facilement l'adhésion de tous (élus et habitants).

C'est au niveau trois que la charte engage la commune sur une démarche plus «politique» comme, par exemple, l'usage des formulaires bilingues pour les actes courants (mariage, naissance, décès, etc...). A Lokmaria-Kaer cette action n'a pas permis la signature pour la certification du niveau trois : elle a provoqué le blocage de plusieurs élus. Par contre, le conseil dans son ensemble a considéré que le travail pouvait continuer à avancer ; ceci a permis de valider, à l'interne, d'autres actions moins «sensibles». C'est un compromis pour ne pas bloquer la dynamique.

Cet exemple montre que si la volonté de la personne référente faiblit ou que ses convictions ne sont pas suffisamment fortes, l'engagement envers la charte peut s'essouffler très rapidement.

On peut aussi, même en dehors de la charte mais dans le même esprit, mettre en place des actions simples et qui ne coûtent rien :

- Proposer aux commerçants de mettre un peu de bilinguisme dans leur commerce (étiquetage de certains produits, cartes de restaurant, en-tête de courrier etc...) ;
- Envoyer à tout le personnel communal, aux associations, aux commerçants et artisans un petit lexique breton (formule de politesse, petits mots divers) à mettre dans leur courriel ou courrier ;
- Traduire, dans un jardin d'école, le nom des plantes et des fleurs pour en faire une signalétique bilingue.

J. Madec
Adjoint à la culture,
Réfèrent Langue Bretonne / Ti Douar Alre

La charte « Ya d'ar Brezhoneg » à Brec'h.

La démarche suivie à Brec'h a été la suivante. Nous avons d'abord mis en place une commission «langue bretonne» lors d'un conseil municipal début 2012. Cette commission s'est réunie le 20 juin 2012 ; au cours de cette réunion nous avons décidé de mettre les conditions nécessaires pour adhérer à la charte.

Pour acquérir le niveau 1, nous avons choisi de réaliser les 5 compétences suivantes :

- Des panneaux bilingues aux entrées et sorties du bourg ;
- Mettre le logo de la commune en bilingue ;
- Aider à l'installation d'une filière bilingue (elle existe depuis plus de 20 ans à l'école publique) ;
- Relayer la campagne de publicité pour les cours de breton pour adultes ;
- Constituer un fonds d'ouvrages en breton à la médiathèque (ceci fonctionne déjà depuis plusieurs années dans un partenariat avec Kerlenn Sten Kidna).

D'autres compétences proposées au choix étaient déjà appliquées comme la publication d'une page bilingue dans le bulletin municipal (partenariat avec Kerlenn Sten Kidna).

A cela nous avons ajouté l'action N° 28 : la signature d'un contrat avec l'Office Public de la Langue Bretonne.

Tout ceci a été validé par une délibération du conseil municipal en date du 16 octobre 2012 ; lors de ce même conseil, il a été décidé de nommer un élu référent pour la langue et la culture bretonne et de désigner un agent territorial chargé de suivre les différents dossiers.

La charte a été signée en mars 2013, en présence de Mme Léna Louarn, vice-présidente du Conseil Régional, en charge de la langue bretonne.

La commission va maintenant se pencher sur la mise en œuvre des actions permettant d'atteindre le niveau 2 de la charte. Elle a décidé de s'appuyer sur le conseil de divers partenaires : l'école bilingue du Pont-Douar, l'association des parents d'élèves Deskamp Div Yezh, la crèche communale Tamm-ha-Tamm, Kerlenn Sten Kidna An Alre, Ti Douar Alré et l'ensemble des élus.

R. Morgan
Adjoint spécial à Pennc'hoed
Référent Langue Bretonne / Ti Douar Alre



Signature de la charte *Ya d'ar Brezhoneg* (Ouest-France/ 31.03.2013)
Lena Louarn, vice présidente du Conseil Régional de Bretagne;
Paul Bodic, maire de Brec'h

La charte « Ya d'ar Brezhoneg » à Pluvigner.

La commune de Pluvigner avait choisi les actions suivantes au niveau 1 :

- panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune ;
- mise en ligne d'une version en breton du site internet ;
- éditorial bilingue dans le magazine municipal ;

- papier à en-tête bilingue ;
- aide à l'installation, au développement d'une filière bilingue dans la commune ;
- participation à la campagne annuelle de promotion des cours de breton pour adultes.

La mise en version bilingue du site internet - en 2010 - a conduit à l'acquisition d'un module particulier = 1315,60 E Le suivi de la version bretonne est assuré par Kerlenn Sten Kidna, dans le cadre d'une convention passée avec la commune

Ces objectifs ayant été réalisés, la commune est maintenant engagée - sur 3 ans - dans la réalisation du niveau 2; les axes choisis sont les suivants :

- cartons d'invitation bilingues ;
- signalétique bilingue sur les bâtiments dépendants de la mairie ;
- marquage bilingue sur les véhicules et le matériel de la mairie ;
- message bilingue sur le répondeur de la mairie ;
- enquête auprès des parents d'élèves de la commune afin de mesurer la demande sociale en terme d'enseignement bilingue ;
- enquête au sein du personnel communal sur la connaissance du breton.

Le coût de la signalétique bilingue sur les véhicules communaux, réalisé à ce jour, s'élève à 553,75E. La mise en breton des cartons d'invitation est assurée par Kerlenn Sten Kidna.

Accueil > Ar chapelioù hag ar fetanioù

Ar chapelioù hag ar fetanioù

Chapel Sant Klomer - XV kantved

Glouestret eo ar chapel d'ur sant bras a lwerzhon, en deus krouet e-leizh a vanatioù ha savet ur reolenn evit ar venec'h er bed keltiek. N'eus digor ebet er c'hreiznoz nag er reter, keijet eo ar vein er mañsonadur, ha diaes eo kompren an arouezioù engravet, div groez er c'hornôg, pennlizherennoù doc'h ar pignon a-dreñv ar c'heur hag ur rozenn mui ur groez doc'h maen-bolz dor ar c'hreisteiz. Er chapel e kaver ur stern-aoter, delwennoù ag an XVIIIvet kantved, ur bank magoer get ur maen benniget a 1453, ha sur a-walc'h e veze lidet ofisoù amañ gwezharall get ur gumuniezhig menezh.



Chapel an Drinded er Voustoer - Dibenn ar XVvet kantved (Ar Voustoer)

Doc'h ma lâr ar vojenn, ar Voustoer, glouestret d'an Drinded, e oa kentañ ti-pediñ sant Winier. Er savadur, gotek flammek e stil, ec'h eus ur sablezenn a laka da soñjal emañ bet savet e penn kentañ ar XVvet kantved. Ardamezioù re ar Girizeg, "en erminigoù e gab gwriet en argant, karget get div gregilhenn en gul", evel ma lârer en enskrivadur, zo engravet doc'h dor ar gomôg, anezhi ur wareg lakaet ar bileroù moan. Ar-dro 1600 e oa bet ouzhpennet pevar zreuziad d'an tri a oa dija, hag ar c'heur a oa bet adsavet diwezhatoc'h.

Fetan ha forn - Chapel an Drinded

Site internet, version bretonne ; Pluvigner

Nicole Gueguen, adjointe aux affaires culturelles
Michel Tatard, Référent Langue Bretonne / Ti Douar Alre

Pour en savoir davantage concernant la charte *Ya d'ar Brezhoneg* (objectifs, actions proposées aux communes, etc.):

<http://www.ofis-bzh.org/fr/services/developpement/>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Ya_d'ar_brezhoneg

Ofis Publik ar Brezhoneg

25 r Grandes Murailles 56000 GWENED/ VANNES 02 97 66 34 21

Contact mail : ronan.postic@ofis-bzh.org

Page bilingue dans le bulletin municipal.

Cela se fait à Pluvigner, Brec'h et Locmariaquer et pourrait très facilement être étendu aux autres communes qui en feraient la demande. Cette page est réalisée, pour l'instant par Kerlenn Sten Kidna. On pourra s'en faire aisément une idée en consultant les sites respectifs des trois communes : le bulletin y est en ligne.

Autres nouvelles en vrac :

La maison de l'enfance à Brec'h s'appelle *Tamm-ha-Tamm* (petit à petit).

Nous (la commission Langue Bretonne) avons proposé par courrier aux élus d'Auray-Communauté quelques noms pour "baptiser" le réseau de chaleur : **TANATOM** (de *tan* = le feu qui chauffe et *Tomm* = chaud, la chaleur) ; **KREIZ'N TAN** (de *Kreizenn* = la centrale et *an tan* = le feu); **TOMM-DIDOMM** (qui joue sur *tomm*, une manière classique en breton de renforcer).

Contacts :

Ti Douar Alre, 1 bis, rue du Moulin 56400 BRECH 02.97

Tél : 06 58 97 15 93 / 02 97 31 87 59

tidouaralre@gmail.com

Daniel Carré, 36 rue du Hirello 56330 Pluvigner

Tél. : 02.97.59.02.05 ou 06.61.44.40.32

danielcarre@orange.fr